



COMMISSION SOCIALE, SCOLAIRE ET COMMUNICATION

Rapport de la séance du mercredi 10 juin 2020 à 19h00 Mairie de Corsier

Présent(e)s :	Mme Andréa EHRETSMANN Mme Sophie BRAND M. Dante GIACOBINO M. Federico GIACOBINO Mme Alexia MOREL M. Laurent PECCOUD M. Albert SIROLI	Présidente
	M. François JACCARD	Adjoint

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2020
3. Nomination de la/du Vice-président-e
4. Détermination des objectifs pour la législature 2020-2025
5. Présentation du budget 2020 et du projet de budget 2021 de la commission
6. Propositions individuelles et divers

1. Approbation de l'ordre du jour

Mme la Présidente demande l'ajout d'un point 3a : **Point Covid-19**. L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2020

Le procès-verbal de la séance du 10 juin 2020 est approuvé à la majorité par 3 voix pour et 3 abstentions.

3. Nomination de la /du Vice-président-e

Mme S. Brand est élue à l'unanimité Vice-présidente de la commission.

3a Point Covid-19

Mme la Présidente fait un point de situation.

Crèche intercommunale et jardin d'enfants

Pendant la période de fermeture, la crèche a accueilli les enfants des régaliens.

Le groupement intercommunal a demandé en vain les RHT pour les collaborateurs de la crèche. La fermeture de la crèche aura un impact sur les comptes 2020 notamment en raison des écolages non perçus.

Ecole

Les préaux ont été fermés au public. L'école a accueilli les enfants des régaliens.

Social

Toutes les personnes de plus de 75 ans ont été contactées. L'Exécutif a communiqué régulièrement par le biais de tous-ménages.

4. Détermination des objectifs pour la législature 2020-2025

La Pomme

La gestion de l'espace de vie enfantine a été confiée à Pop e poppa. Cette nouvelle gestion administrative aura un coût estimé à CHF 45'000.- Dès la rentrée 2021-2022, l'écolage sera fixé en fonction du revenu des parents.

Crèche à Prés-Grange

L'ouverture de la crèche est prévue à fin février 2021. Toutes les soumissions ne sont pas rentrées mais le planning est respecté. La commune disposera au total de 28 places.

Locaux temporaires pour le restaurant scolaire et le parascolaire

Des containers seront installés sur le terrain de football situé derrière l'école.

Agrandissement de l'école

Le cahier des charges du concours d'architecture a été rédigé par la commission ad hoc. Les réalisations se feront par étapes, avec en priorité l'agrandissement de l'école.

Communication

La mairie communique par son site internet, les tous-ménages et les bulletins communaux.

Mme la Présidente informe que la commission est en charge d'attribuer des subventions pour l'aide sociale en Suisse et l'aide humanitaire à l'étranger. Des critères pour l'octroi des aides financières ont été définis par la commission.

Vote : A l'unanimité, les commissaires sont favorables à conserver la même méthodologie pour l'octroi des subventions lors de cette nouvelle législature.

5. Présentation du budget 2020 et du projet de budget 2021 de la commission

La présentation du budget 2020 n'apporte pas de commentaires.

Proposition de budget 2021

M. l'Adjoint invite les commissaires à communiquer les compléments ou modifications qu'ils souhaiteraient apporter par rapport au budget 2020.

6. Propositions individuelles et divers

W.-C. de l'école enfantine (AGS)

La commission est informée que les W.-C. de l'école enfantine sont peu adaptés à des enfants de cet âge.

La séance est levée à 21h30

Rapport : S. Biffiger